

Trois changements sont à mettre en oeuvre simultanément, car ils se conditionnent mutuellement et aucun ne peut suffire à lui seul, celui des comportements individuels, celui du mode de fonctionnement des organisations et celui des politiques et des institutions.

Chaque personne s'engage à appliquer à sa propre vie les quatre impératifs qu'elle veut pour la société. A cet effet :

1. Se donner régulièrement des temps de *pause* pour réfléchir au sens de son action et à l'équilibre de ses responsabilités.
2. Participer de manière constructive au *débat public* et prendre part aux votes.
3. Assumer ses obligations de *contribuable* et d'assureur/assuré social.
4. Consacrer du temps et/ou de l'argent à des *engagements d'intérêt collectif*, de solidarité ou syndicaux.
5. Aller à la rencontre de *l'autre*, quelle que soit sa différence, pour construire un vivre ensemble.
6. Reconnaître le *droit à la parole de chacune et de chacun* et favoriser l'expression individuelle ou collective de ceux qui ont le plus de difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre.
7. Lutter contre les gaspillages et adopter *des modes de vie plus équilibrés* qui préservent la planète.

Les organisations ou membres d'organisation s'engagent à promouvoir les quatre impératifs du Pacte civique et à évaluer comment ils se concrétisent, notamment :

8. Dans *l'éducation*, promouvoir les talents et faire prévaloir la coopération ainsi que la non-violence sur la compétition.
9. Dans les *collectivités locales*, développer l'esprit de fraternité au service d'un vivre ensemble durable, sans exclusive ni exclusion.
10. Dans *les entreprises*, donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité, réduire l'échelle des revenus, et renforcer la responsabilité sociale et environnementale dans le cadre d'une gouvernance élargie.
11. Dans les organisations *syndicales*, faire prévaloir l'accès de tous à un travail décent sur les revendications quantitatives ou catégorielles.
12. Dans les *associations et organismes de l'économie sociale et solidaire*, respecter les finalités, réactualiser le projet, et considérer le succès de chacun comme le succès de tous.
13. Dans les *banques et organismes financiers*, relier la prise de risque et la créativité à l'utilité économique et sociale des opérations et fixer des limites aux rémunérations.
14. Dans les *fonctions publiques et services publics*, redonner tout son sens et sa portée à la notion d'intérêt général et de service à la collectivité, pour tous les usagers sans exclusive.
15. Dans les *médias*, préserver leur autonomie et inscrire dans une charte déontologique le souci du débat démocratique et du rôle éducatif à l'égard des usagers.
16. Dans les *communautés spirituelles et courants de pensée organisés*, rechercher les valeurs communes du vivre ensemble dans le cadre de la laïcité.
17. Dans les *partis politiques*, donner la priorité aux enjeux réels sur les luttes internes et la compétition externe, et privilégier le dialogue avec les acteurs de la société civile.

Citoyens, organisations (ou membres), et responsables politiques, militent pour :

> Améliorer la qualité démocratique grâce :

18. à la promotion de l'éthique de la délibération et de la décision, et leur mise en oeuvre ;
19. à des innovations permettant une représentation plus équilibrée des femmes et des hommes et de toutes les populations : droit de vote aux élections locales pour les personnes étrangères régulièrement établies, reconnaissance du vote blanc, limitation stricte des cumuls de mandats et fonctions ;
20. à la mise en place d'un meilleur contrôle citoyen sur la dépense publique ;
21. à l'affectation de crédits des politiques publiques à l'expression et à l'organisation des citoyens, notamment les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minimas sociaux ;
22. à la régulation étroite des activités financières pour les relier à leur fonction économique

> Renforcer les actions contre les inégalités, exclusions, discriminations et maltraitements :

23. en fixant les règles d'un contrat fiscal juste et redistributif pour faire face aux besoins collectifs, tout en prenant en compte l'environnement concurrentiel ;
24. en faisant de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale partagée ;
25. en évaluant puis relançant les politiques d'accès de tous aux droits de tous: alimentation, logement, énergie, santé, culture, etc. ;
26. en s'appuyant sur la participation et les capacités des habitants pour construire des nouvelles politiques de la ville et de la ruralité dans le cadre du développement des territoires.

> Revivifier le «vivre ensemble», notamment :

27. Rechercher avec toutes et tous et avec toute toutes les générations, et en particulier avec les jeunes et avec les femmes, les conditions de leur pleine participation à la société ;
28. en généralisant progressivement le service civique pour qu'il s'étende peu à peu à tous les jeunes et à tous les âges ;
29. en redéfinissant les finalités et les moyens d'une éducation populaire et citoyenne tout au long de la vie.

> Rendre l'Union européenne plus vivante, démocratique, sociale et plus active à l'extérieur :

30. démocratiser la gouvernance européenne et en dotant le budget européen de ressources propres, afin de pouvoir développer les politiques communes internes et externes ;
31. en promouvant des équilibres écologiques soutenables pour préserver la planète ;
32. en intensifiant les partenariats et le co-développement avec l'Afrique et les pays du pourtour méditerranéen.